



LA FRANÇAISE

Information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# La Française Protectaux - Part R - FR0010996736

Ce FCP est géré par La Française Asset Management, société du Groupe La Française

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds a pour objectif d'obtenir, sur la période de placement recommandée de deux ans, une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence l'indice Solactive bund daily inverse index SODI1BUN Index (code bloomberg : BUNS FP).

**Indicateur de référence :** Solactive bund daily inverse index SODI1BUN Index (code bloomberg : BUNS FP). L'indicateur de référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

La gestion du fonds repose sur une gestion active de positions vendeuses sur les contrats futures, de positions optionnelles, swaps.

Structurellement investi en obligations libellées en euros et émises ou garanties par l'État français ou un Etat dont la notation est AAA (selon Standard & Poor's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion) ou Aaa (selon Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion), le fonds réalise des opérations de vente à terme permettant de participer aux mouvements éventuels de hausse des taux d'intérêt. Au-delà d'une exposition stratégique vendeuse, le fonds réalise des interventions tactiques visant à capter la volatilité de taux longs de la zone euro.

Le style de gestion vise à assurer une évolution du portefeuille fortement corrélée avec la hausse des taux longs tout en ayant pour objectif de réaliser des prises de profit intermédiaires par un suivi rigoureux des positions.

Le choix des actifs en portefeuille fait l'objet d'un processus de sélection propre à la société de gestion. Les critères de sélection sont les suivants :

- Exposition aux marchés de taux : 100% de l'actif net
- titres de créances à taux fixe, à taux variable ainsi que des titres de créance négociables
- obligations privées : maximum 20% de l'actif net
- titres libellés en euros et émis ou garantis par l'État français ou un Etat dont la notation est AAA (selon Standard & Poor's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion) ou Aaa (selon Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion),

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



### Explications textuelles de l'indicateur de risque et de ses principales limites :

L'indicateur de risque de niveau 4 reflète le risque lié aux marchés de taux, majoritairement du secteur public, sur lesquels le fonds investit dans le respect de la fourchette de sensibilité comprise entre -10 et 2.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique de risque peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Cette catégorie de risque n'est pas garantie et est

- émetteurs n'ayant aucune notation à condition que les émissions de ces mêmes émetteurs remplissent la condition de notation
- tout Etat membre de l'OCDE

Si un titre noté investment grade est rétrogradé à la notation sub-investment grade (titres dits spéculatifs), l'actif concerné ne fera pas l'objet d'une vente sauf si la société de gestion considère que cette vente est dans l'intérêt des porteurs. Ces actifs notés sub-investment grade ne peuvent excéder au total 10% des actifs du Fonds.

La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations et effectuera une analyse crédit lors de l'investissement.

La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre -10 et 2.

- Exposition aux marchés actions : 0% de l'actif net

- OPC de droit français ou étranger :

- investissement de 0% à 10% dans des parts et/ou actions d'OPC

Le fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme négociés sur des marchés organisés et/ou réglementés et/ou de gré à gré français et étrangers. Ainsi, le gérant pourra avoir recours aux futures, swaps, options et caps et floors afin d'intervenir le risque de taux et/ou de crédit.

Chaque instrument répond à une stratégie précise de gestion efficace du portefeuille de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage des actifs détenus en portefeuille aux risques de taux et/ou de crédit.

La limite d'engagement du FCP sur les instruments dérivés n'excède pas 100% de son actif net, sans rechercher de surexposition.

**Durée de placement recommandée :** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

**Modalités de rachat :** Quotidien - Les demandes de rachat sont centralisées chaque jour de bourse (J) avant 11h00 auprès de La Française AM Finance Services et auprès d'IZNES pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES; et sont réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative avec règlement en J+2.

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation

susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Cet OPCVM ne bénéficie pas de garantie en capital.

### Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque lié aux impacts de techniques telles que les produits dérivés : le risque lié aux techniques telles que les produits dérivés est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres et/ou les contrats futures, et/ou les instruments dérivés.
- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

## 📍 FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
Frais courants	1,01 % (*)

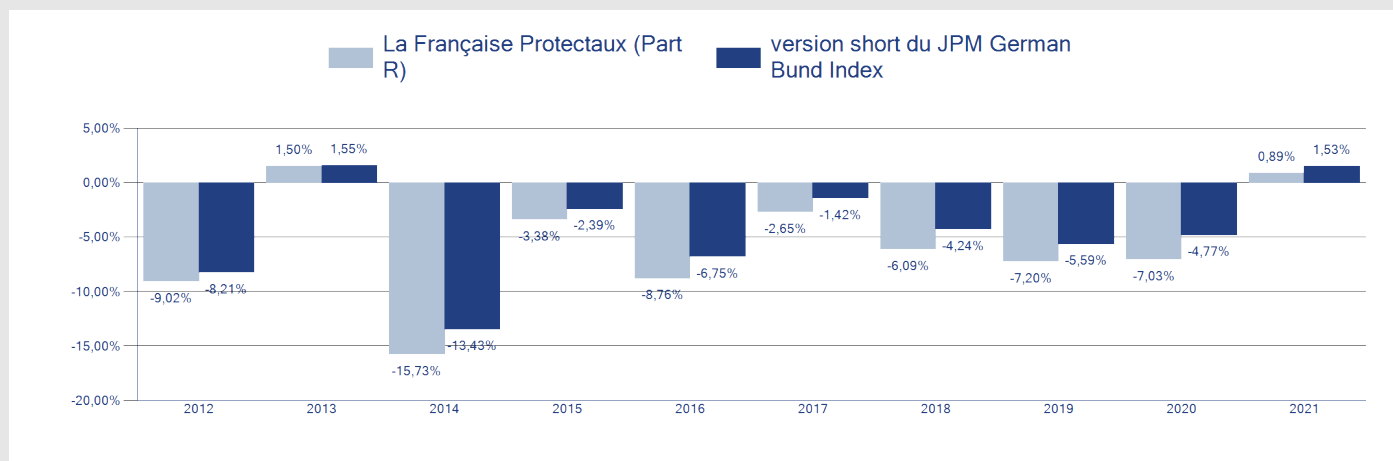
(\*) Ce chiffre correspond aux frais de l'exercice clos le 31/12/2021 et peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de surperformance	Néant

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 11 et 12 du prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com).

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

## 📍 PERFORMANCES PASSES



09/12/2013 : LFP Protectaux devient nourricier de la SICAV La Française LUX.

01/09/2015 : indice de comparaison : version short du JPM German Bund Index.

A compter du 12/09/2018 : changement d'indicateur de référence : Lyxor Bund Daily (-1x) Inverse UCITS ETF

A compter du 26/11/2020 : changement d'indicateur de référence : Solactive bund daily inverse index SODI1BUN Index (code bloomberg : BUNS FP) et débranchement du fonds de son fonds maître

**FCP créé le :** 17/01/2003

Performance calculée en EUR

La performance du fonds est calculée dividendes et coupons nets réinvestis et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

## 📍 INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire :** BNP Paribas S.A.

**Derniers prospectus, rapport annuel et document d'information**

**périodique des parts R, I, T C EUR :** disponible gratuitement sur le site <http://www.la-francaise.com> ou en contactant La Française Asset Management au tél. 33 (0)1 44 56 10 00 ou par e-mail : [contact-valeursmobilières@la-francaise.com](mailto:contact-valeursmobilières@la-francaise.com) ou par courrier : 128 boulevard Raspail 75006 Paris

**Valeur liquidative et autres informations pratiques :** locaux de la société de gestion et/ou [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com)

**Autres catégories de parts :** I, T C EUR

**Fiscalité :** selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du FCP. Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com) et/ou dans le prospectus).

**Politique de rémunération :** la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

La responsabilité de La Française Asset Management ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

La Française Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/10/2022